2e édition

CONTAC®

LA ROCHELLE 28-29 juin 2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CONGRESSISTE

Inscription à retourner à :
INFORA · 8, Place Gabriel Péri · 92000 NANTERRE
· Par mail : info@infora.fr
(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

Réservé à l'organisation

Date arrivée : _____

État : _____

N° dossier : _____

1 CONGRESSISTE

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Fournir une photo d'identité récente

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Email : _____

sont considérés comme congressistes les professionnels exerçant des fonctions marketing, communication ou digital dans le secteur événementiel

2 SOCIÉTÉ

Raison Sociale : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

_____

Boite Postale : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Tél. : _____

3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation aux conférences, tables rondes, les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, les pauses café, les déjeuners et diners des 28 et 29 juin 2017.

4 TARIFS

		sur place
Montants HT	**1000 €**	**1200 €**
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	1 200 €	1 440 €
Clients INFORA,		
Tarifs FIDÉLITÉ (montants HT)	**900 €**	**1200 €**
Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription	1 080 €	1 440 €

5 MODE DE PAIEMENT

Je règle :

☐ **par chèque :**
à l'ordre de
INFORA / Campus CONTAC 2017

☐ **par virement :**

Banque (Société Générale)	Agence	Numéro de compte	Clé
30003	03904	00027000383	36

IBAN : FR76 3000 3039 0400 0270 0038 336

Pour les paiements par virement : merci de préciser sur le virement CONTAC + le nom du congressiste. Votre société recevra une facture/convention de formation et se fera remboursée directement par votre OPCA en fonction des règles de prise en charge établies par ce dernier. (Aucune subrogation par des OPCA).
C'est le règlement effectif qui est pris en compte pour bénéficier des tarifs préférentiels.

6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel.
Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 30 avril 2017, 150 € HT seront conservés. Au dela de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/groupe - logo de société) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.

Date : _____

Nom du signataire : _____

Signature :

Cachet de la société :